

FICHE D'INFORMATION SUR L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

En septembre 2016, le gouvernement du Canada a institué une Enquête nationale indépendante sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Enquête nationale). Le mandat de l'Enquête nationale était de soumettre des recommandations pour éliminer les causes systémiques de la violence et assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones au Canada. Elle devait également recommander des moyens d'honorer et de commémorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La Commission nationale d'enquête disposait d'un délai de deux ans pour mener à bien ses travaux, délai qui a ensuite été prolongé de six mois.

L'Enquête nationale a utilisé un processus de recherche de la vérité avec des audiences communautaires pour les survivants et les membres des familles, et des panels d'experts avec des gardiens du savoir et des universitaires sur des sujets tels que le droit autochtone, les droits humains, le racisme, les services, les politiques et les pratiques du gouvernement. Plus de 2 380 personnes ont participé à l'Enquête nationale. En novembre 2017, l'Enquête nationale a publié un rapport d'étape intitulé *Nos femmes et nos filles sont sacrées*, qui a mis l'accent sur les méthodes utilisées au cours du processus de recherche de la vérité et les sources d'information examinées. Le rapport d'étape a également formulé des recommandations procédurales pour améliorer le processus à l'avenir.

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a estimé qu'il était nécessaire de participer au processus de recherche de la vérité de l'Enquête nationale afin de soutenir les survivants et les membres des familles qui ont choisi de participer et de veiller à ce que leurs besoins restent primordiaux tout au long du processus. L'APN estime que les survivants et les membres des familles qui ont participé au processus de l'Enquête nationale, tout comme ceux qui ont choisi de ne pas y participer, doivent être soutenus. En décembre 2018, l'APN a présenté à l'Enquête nationale un mémoire final comportant des recommandations propres aux Premières Nations en réponse aux problèmes systémiques à multiples facettes qui mettent les

femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA des Premières Nations en danger.

En juin 2019, l'Enquête nationale a achevé son mandat avec la publication de son rapport final intitulé *Réclamer notre pouvoir et notre place*. Le rapport final explore les nombreux problèmes croisés qui contribuent à la tragédie nationale des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Le rapport final cite quatre droits fondamentaux : le droit à la culture, le droit à la santé et au bien-être, le droit à la

sécurité des personnes et le droit à la justice. L'Enquête nationale a donné lieu à plus de 230 appels à la justice pour mettre fin aux causes systémiques de la violence menaçant la sécurité des femmes et des filles ainsi que des personnes 2ELGBTQQIA autochtones au Canada.

Recherche de la vérité :

15 audiences communautaires avec 468 membres de familles et survivants

147 séances privées ou à huis clos avec 270 membres de familles et survivants

750 personnes ont partagé leurs expériences en fournissant des déclarations

819 personnes se sont exprimées sous une forme artistique

84 témoins experts, aînés et gardiens du savoir.